LA JOSÉPHINE 2022



Participez à la Joséphine...

Courez, Marchez...

où et quand vous le voulez!

Courons ensemble dans les rues de la Roche sur Yon le 9 Octobre ou librement dans chaque commune membre de l'Agglomération, du 1er au 9 Octobre.

A Thorigny cette année, **3 circuits vous seront proposés** :

Un urbain, un péri-urbain et un rural allant de 4.6 à 6.4km. Les plans seront disponibles *uniquement à compter du 1er Octobre* dans la salle accolée à la Mairie, ce qui vous permettra d'émarger votre participation.

OÙ POUVONS-NOUS RETIRER NOTRE TEE-SHIRT "JOSÉPHINE ?

Les tee-shirts sont à retirer du 30 Septembre au 8 Octobre dans les magasins Intersport de Vendée (choisi lors de votre inscription).









INFLUENZA AVIAIRE

Vous êtes détenteur de volailles ou autres oiseaux captifs ?

Faîtes-vous connaître!

Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, il est nécessaire de connaître chaque détenteur d'oiseaux.

Un recensement des détenteurs de volailles (basse-cour) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur est organisé par la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Vendée. Il permet de détecter le plus rapidement possible les maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas.

Vous pouvez vous faire recenser :

- Auprès de votre mairie en remplissant le formulaire mis à votre disposition à l'accueil.
- En ligne, en renseignant le formulaire dématérialisé sur le site service-public.fr
- →Vous devez signaler à votre vétérinaire ou à la Direction Départementale en charge de la Protection des Populations toute mortalité ou comportement anormal de vos oiseaux.





FAISONS TOUS PREUVE DE CIVISME

Sur la commune, des dépôts sauvages répétés d'ordures ménagères et d'encombrants sont constatés très régulièrement. Ils posent des problèmes de nuisances olfactives, de dangers sanitaires et surtout des risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique. Faites preuve de civisme et n'oubliez pas que vos déchets vous appartiennent jusqu'à ce qu'ils soient recyclés ou traités...

Nous vous rappelons que tout type de déchet déposé sur la voie publique en dehors des conditions et horaires de collectes expose le contrevenant à une amende allant de 68€ à 450€ (article R633-6 du Code Pénal).

Tous les dépôts de déchets ne respectant pas les conditions de remise réglementairement fixées peuvent être sanctionnés.



UNE SUSPICION DE FRELONS ASIATIQUES?

Vous pouvez contacter le service "Frelons" de l'Agglomération de la Roche Sur Yon au 02 51 47 49 02 Ce service est mis à disposition GRATUITEMENT pour les particuliers membres de l'Agglomération.



Le calendrier des manifestations



Novembre						
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17 (18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			



commune_de_thorigny

https://mairie-thorigny.fr

Les 8 et 22 Octobre

Le club de Pétanque organise :

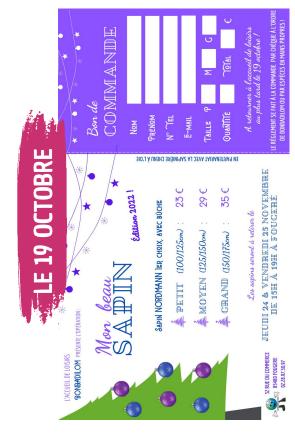
- -Leurs **portes ouvertes le 8 Octobre** de 14h à 17h
 au complexe sportif
- -Un **concours**

départemental triplette le 22 Octobre à 14h15 au

terrain de pétanque du complexe sportif. Bar su place, restauration chaude et ouvert aux spectateurs.









Samedi 29 octobre

Le club de l'amitié organise un **concours de belote** le samedi 29 octobre 2022 au Thor'Espace.
Les inscriptions sont à

partir de 13h30.

Lundi 31 octobre

Le SOFT organise un concours de belote lundi 31 octobre 2022 au Thor'Espace.

Les inscriptions sont à partir de 20h30.





